

Fumier, une fois arrivé sur le champ auquel on le destine, soit enterré tout aussitôt et ne perde rien par l'exhalaison.

Cependant le fumier que l'on transporte l'hiver, saison pendant laquelle l'évaporation est très faible, peut sans trop d'inconvénients être laissé en gros tas sur un coin du champ jusqu'à ce que l'état du sol permette de l'enterrer. Mais, dans quelque saison que ce soit, comme cela se pratique malheureusement dans un grand nombre de fermes, le fumier ne doit jamais rester en petit tas sur le champ même que peu de temps; le séjour qu'il y ferait favoriserait son desséchement, et laisserait longtemps son empreinte sur les places où il aurait reposé. Si les champs sont très éloignés de l'habitation, et les chemins qui y conduisent mauvais, on peut, en hiver, profiter, pour transporter le fumier, du moment où la terre est gelée. Mais aussitôt que la température vient à s'élever, il faut se hâter de le répandre et de l'enterrer; si l'on y manquait et qu'on le laissât trop au sec, il s'échaufferait, perdrait beaucoup de ses qualités fertilisantes.

Le fumier frais, que l'on emploie avant qu'il ait commencé à se décomposer, opère sa décomposition dans la terre, il communique donc à celle-ci une espèce de fermentation qui a pour résultat de la réchauffer et de l'ameublir; c'est là pour les terres argileuses, compactes, froides, un avantage que le fumier déjà décomposé ne leur procure point. Si, au contraire, il s'agit d'un sol marneux, sableux, léger et peu profond, le fumier frais ne vaut rien, parce que la paille s'en décompose trop lentement. D'ailleurs, il n'est pas nécessaire d'ameublir davantage un sol de cette nature.

Du reste, les conditions locales doivent plus que tout le reste décider l'époque de la fumure. Là où il n'y a pas de pâturages, où tout est champ labouré, suivant les principes de l'assolement alternatif, on ne peut employer le fumier qu'au moment où il devient nécessaire, lorsque les travaux de préparation du sol l'exigent.

On conçoit également que si en hiver, ou lorsque le temps est froid et humide, il n'y a pas d'inconvénient réel à ce que le fumier reste quelque temps répandu sur le sol avant d'être enterré; il n'en est pas de même à l'époque des grandes chaleurs, où l'évaporation se fait si promptement.

#### Choses et autres.

*L'enseignement agricole dans nos écoles primaires et les écoles spéciales d'agriculture.*—Lorsque l'agriculture figurera d'une manière convenable dans l'instruction à donner au sein de nos campagnes, et qu'au sortir de l'école le jeune homme pourra passer dans une école d'agriculture pour y achever ses études agricoles; quand cet enseignement sera fait d'après le meilleur plan possible, et de manière à ce que, dans l'une ou l'autre école l'élève apprenne ce que sa position exige qu'il sache dans la pratique de la profession de cultivateur qu'il devra embrasser, alors on ne tardera pas à sortir de l'ornière de la routine; alors, grâce aux connaissances exactes qui seront partont répandues, on verra disparaître les vieux préjugés, puisque les masses auront, au degré voulu, le genre d'instruction le plus en rapport avec leur condition; la richesse de notre pays se trouvera accrue de tous les immenses trésors que le manque de culture ou une culture mal dirigée laisse dormir aujourd'hui dans le sein de la terre.

*Dictionnaire Généalogique des familles canadiennes.*—Le 3<sup>ème</sup> volume de *Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes*,

par l'Abbé Cyprien Tanguay, est maintenant prêt pour la vente à la célèbre imprimerie de MM. Eusèbe Sénécal et Fils, No 20, Rue St. Vincent, Montréal.

Le Tome II qui comprend 622 pages s'arrête au milieu des noms de la lettre alphabétique C. Le Tome III continue à partir du nom Charbonneau, jusqu'à la fin de la lettre E, avec un petit appendice nominal, soit en tout 607 pages.

Le format des livres de cette précieuse collection est en 8, grand. Le prix pour les souscripteurs à cette œuvre nationale est de \$4 le volume.

L'impression typographique qui est très nette et surtout très régulière donne ainsi à la matière à lire, un aspect aussi attrayant que possible. Sous ce seul rapport, c'est un chef-d'œuvre, comme l'ouvrage l'est sans contredit sous le rapport historique.

On connaît l'intérêt, l'importance et le mérite intrinsèque de la compilation sans qu'il soit nécessaire d'en faire ressortir de nouveau les principaux traits.

Au point de vue de la nationalité et de la race Canadienne-française, cette œuvre est un véritable monument qui servira à perpétuer la mémoire illustre de l'auteur lui-même.

Au premier volume est empreinte la photographie de l'auteur avec un autographe suivis d'une introduction, d'un aperçu étymologique et historique sur les noms, d'une explication ou chef du dictionnaire généalogique; ainsi que d'une petite pièce poétique la mieux façonnée par M. l'Abbé Tanguay à l'adresse de M. Joseph Charles Taché, aujourd'hui député-ministre de l'Agriculture au gouvernement fédéral.

La dédicace du *Dictionnaire Généalogique des familles Canadiennes*, est faite à l'Église et au Pays du Canada.

La série du Tome I va de l'année 1608 à 1700 et comprend 623 pages.

Au deuxième volume, figurent une intéressante *Préface des Éditeurs* et des *Notes Explicatives*, par l'Abbé H. Verrean, autorité reconnue en cette matière. Après une introduction contenant les plus hauts témoignages en faveur du *Dictionnaire* est inséré avec l'entête: A. M. L'ABBE TANGUAY, un poème de douze strophes par M. Louis H. Fréchette notre second poète national. Ces vers par la haute conception du sujet, par la tournure rythmique, par la verve pétillante dont ils débordent sont tout à fait insurpassables. M. Fréchette y a déposé là comme un joyau dans un écrin. Notons, en passant, malgré quelques tors incontestables de la muse de M. L. H. Fréchette, dès qu'elle touche à la fibre patriotique, elle est complètement dans son rôle, et l'inspiration dont elle vibre alors ne peut pas être plus puissante, hardie et féconde. Dans ce genre, pour la force et l'ampleur de sa poésie, le lauréat canadien dépasse souvent de beaucoup, l'illustre davançier qu'on nomme Crémazie.

Chaque page de la nomenclature alphabétique du *Dictionnaire* est divisée en deux colonnes, ce qui peut expliquer le travail minutieux des imprimeurs.

Le troisième volume découvre et aborde la généalogie de plusieurs noms, en ligne descendante, jusqu'aux années comparativement récentes de 1813, 1823 même 1836. La série de la lettre D y occupe à elle seule 372 pages et celle de la lettre C, 214 et 14 de la lettre E.

Il n'y a que des éloges à décerner au savant auteur du *Dictionnaire Généalogique* et à ses actifs éditeurs.

C'est la seule critique qui s'élève de toutes parts des voix les plus autorisées de la presse tant du Canada que l'étranger.

J. HERMAS CIRLAND.

#### Ce que peut faire le vrai mérite.

La vente sans précédent du *Siroy allemand*, de Boschee, depuis quelques années, a étonné le monde. C'est sans doute le remède le plus sûr et le meilleur, qui ait jamais été découvert pour la guérison prompte et efficace du Rhume, de la Toux et des troubles les plus sévères au poumon. Il agit d'après un principe différent des prescriptions ordinaires données par les médecins, car il ne guérit pas une toux en laissant la maladie encore dans le système, mais au contraire, il éloigne la cause du mal, guérit les parties affectées et les laisse dans une condition purement saine. Une bouteille gardée à la maison pour en faire usage quand la maladie vient épargnera le mémoire du médecin et une longue maladie. Un essai vous convaincra de ces faits. Ce remède est positivement vendu par tous les droguistes et les marchands en général. Prix: 75 cents pour de grandes bouteilles.